



Fiche de poste -

Tous les postes du ministère de la culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur-euse handicapé.e

Intitulé du poste :

Responsable de la prospective emploi et métiers

Catégorie : A

Corps : Attaché d'administration de l'Etat

Groupe RIFSEEP : 3

Ouvert aux contractuels en CDI du ministère de la culture et de ses établissements

Domaine(s) fonctionnel(s) : Ressources humaines

Emploi(s) type : Responsable de ressources humaines - GRH01

Localisation administrative et géographique/Affectation :

Ministère de la culture – Secrétariat général - Service des ressources humaines

Sous-direction du pilotage et de la stratégie – bureau du recrutement, des concours, des métiers et de l'évolution professionnelle (BReCoMep)

182, rue Saint-Honoré – 75033 PARIS CEDEX 01

Missions et activités principales

Au sein du bureau du recrutement, des concours, des métiers et de l'évolution professionnelle (**BReCoMep**), la/le titulaire du poste est particulièrement chargé.e d'approfondir et de déployer la gestion anticipée des emplois et compétences (GAEC) du ministère. En lien avec les autres agents de BMMRS et du bureau de l'emploi et de la rémunération (BER), il/elle participe également à l'élaboration de la stratégie prévisionnelle du recrutement. Ses missions principales sont les suivantes :

1 - Piloter le développement de la GAEC et accompagner sa mise en œuvre

- Développer la « méthode » de GAEC pour chaque filière métier selon les priorités retenues (analyser la structure des emplois, métiers et compétences du ministère, ses évolutions et leurs référentiels)
- Élaborer et mettre à jour une cartographie des emplois, par famille de métiers
- Exploiter des données quantitatives et qualitatives, rédiger des notes et documents de synthèse à l'appui de ces analyses
- Animer et coordonner les contributions des parties prenantes (autorités d'emploi des directions métiers, établissements publics, DRAC, SCN...) et définir les orientations stratégiques en matière de GAEC
- Organiser les différents comités de gouvernance
- Piloter la refonte du répertoire ministériel des métiers et veiller à son actualisation régulière
- Définir les besoins en termes de « SI compétences » (parangonnage avec les autres ministères) et participer aux travaux ministériels dans le domaine
- Participer au plan de recrutement (définition des besoins en termes de concours, formations, recrutement et mobilité) et aux réflexions sur les parcours de carrières, sur les métiers et les corps statutaires, etc.
- Élaborer des plans d'actions RH et en suivre la mise en œuvre

2 - Assurer l'élaboration et le suivi des dossiers des différentes instances de dialogue social

- Veiller à la préparation des travaux de la commission de gestion prévisionnelle des ressources humaines (CG-PRH)
- Assister aux différentes séances et assurer les comptes-rendus
- Participer aux autres instances du dialogue social (GT, CT, CHSCT...)

3 - Contribuer à faire connaître les emplois et les métiers du ministère

- Participer à des actions de communication et d'information sur les métiers du ministère
- Développer la coopération avec les établissements de formation en lien avec ces métiers, en collaboration

avec les bureaux d'administration centrale en charge de ces secteurs le cas échéant.

Compétences principales mises en œuvre (cotées sur 4 niveaux : initié – pratique – maîtrise - expert)

Compétences techniques et savoir faire

- Concepts de la GPEEC (Expert)
- Outils et méthodes en matière de statistiques (Maîtrise)
- Organisation et métiers du ministère (Pratique)
- Coordonner (Maîtrise)
- Gestion et pilotage de projet (Expert)
- Animation de réunion et de réseau (Expert)
- Aptitude à la prise de décision (Maîtrise)

Savoir-être (compétences comportementales)

- Sens du relationnel et esprit d'équipe
- Communication en public
- Autonomie, initiative et réactivité dans des délais contraints

Une ou plusieurs expériences dans le secteur public seraient un plus pour ce poste.

Environnement professionnel

Activité du service

Au sein du service des ressources humaines du ministère, la sous-direction du pilotage et de la stratégie (DRH 3) est constituée de trois bureaux :

- le bureau du recrutement, des concours, des métiers et de l'évolution professionnelle (BReCoMep) élabore la politique et les objectifs en matière de recrutement et de développement professionnel des agents, notamment à travers l'organisation des concours et la mise en place d'une gestion anticipée des emplois et des compétences, en lien avec les directions « métiers », autorités d'emploi. Il organise les concours, affecte les lauréats et veille à leur intégration au sein du ministère. Il facilite les mobilités de tous ainsi que la construction de parcours professionnels qui permettent aux services de disposer de compétences adaptées à leurs missions et aux agents d'évoluer sur le plan professionnel.

- le bureau de la formation professionnelle et du développement des compétences (BFPDC) assure l'élaboration et le pilotage de la politique de formation des personnels pour la meilleure adéquation possible des compétences en lien avec les besoins des services, le développement des compétences managériales et l'accompagnement du développement professionnel et personnel des agents.

- le bureau du pilotage des effectifs et des rémunérations définit la politique de rémunération des personnels et en coordonne la mise en œuvre, assure la partie du budget relative aux dépenses de personnel, le suivi des emplois et de la masse salariale, et est garant du respect des équilibres ministériels en emploi et crédits de personnel.

Liaisons hiérarchiques

La/le responsable de la prospective emploi et métiers est placé.e sous l'autorité de la/du chef.fe du bureau du recrutement, des concours, des métiers et de l'évolution professionnelle.

« Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la culture s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans ses activités de recrutement. Une cellule d'écoute est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimerait avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement. »

Qui contacter ?

Renseignements/Candidatures (CV et lettre de motivation):

Copie impérative à : recrutements.sg@culture.gouv.fr

Les candidatures seront examinées collégialement. Les personnes présélectionnées seront invitées à un ou plusieurs entretiens.

Date de mise à jour : 24/07/2019